

**La
Messagerie
d'Ézanville**

n° 12 / janv. 2022



2022

meilleurs vœux



M. le Maire a salué le travail de l'équipe d'animateurs lors de la fête de Noël.



Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

J'espérais lors de la rédaction de mon édito du mois de décembre une régression de l'épidémie de COVID.

Malheureusement tel n'est pas le cas et des nouvelles dispositions gouvernementales ont été prises à compter du 28 décembre. Continuons à respecter les gestes barrières indispensables et continuons à vivre sereinement. Lors du banquet des seniors, je disais lors mon discours que je n'émettrais pas d'avis sur la vaccination mais les chiffres en attestent, les cas sont moins nombreux et surtout moins graves pour les personnes vaccinées. Lors de l'après-midi du lundi 13 décembre, 261 Ézanvillois sont venus se faire vacciner et nous prévoyons une nouvelle demi-journée de vaccination dans notre centre éphémère au complexe de la prairie le lundi 10 janvier de 14h à 19h sans rendez-vous.

Malgré cette période, nous avons pu maintenir la programmation des festivités de Noël,

un spectacle de très grande qualité a été offert aux enfants et aux familles au sein du complexe de la prairie et pendant tout le week-end, nos plus petits ont profité de la patinoire, d'un petit train, les parents ont pu déguster d'excellents produits et faire quelques achats dans les chalets. Beaucoup d'Ézanvillois m'ont adressé des félicitations concernant les décorations mises en place dans les différents ronds-points de la ville. Tout ce travail revient à l'ensemble des agents de la commune qui a confectionné toutes ces décorations avec du matériel de récupération.

J'ai été interpellé sur le choix de la CAPV de la mise en place du parking payant au sein de l'enceinte de la piscine.

J'ai d'ailleurs moi-même validé ce choix en commission et lors du Conseil Communautaire. Depuis des mois, devant la recrudescence des patients se rendant à la clinique privée, l'ensemble des riverains

limitrophes rencontraient un problème d'accès à leur domicile. J'ai donc pris la décision, de mettre en zone bleue la rue Henry Dunant et de mettre en sens interdit sauf riverains la rue des Orangistes. Faute de places suffisantes, le problème s'est donc reporté sur le parking de la piscine et les utilisateurs du site ne trouvaient plus de place. Le parking actuel dispose de 43 places dont 3 PMR, nous accueillons 150 000 personnes par an et le besoin sur un site similaire serait de 120 à 150 places. La gratuité est bien entendu appliquée à ses utilisateurs et 30 minutes pour les visiteurs. Nous avons voulu remédier à la saturation et réduire les conflits d'usage. Les prix appliqués tiennent compte des prix pratiqués par la clinique privée. La Direction de la Clinique étant aux faits de ce problème, elle envisage d'agrandir le parking actuel, d'autant plus qu'un nouveau service de scanner et d'IRM est en place depuis début décembre.

Je ne peux clore mon édito sans avoir une pensée profonde pour Aude et Jean Bertrand

qui sont décédés accidentellement et tragiquement le jeudi 23 décembre. Ils étaient incontournables à Ezanville depuis de très longues années. Bénévoles de Loisirs et Culture, participant culturellement et artistiquement à la vie de notre ville.

Tous les membres de l'équipe de la majorité se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2022

et que celle-ci vous apporte, ainsi qu'à tous vos proches, santé, bonheur et réussite dans tous vos projets.



Avec tout mon dévouement.

Éric BATTAGLIA





Marché de Noël

La ville en fête!

Retour en images
sur les festivités du mois de décembre





Fête de Noël

Petits et grands ont apprécié le spectacle de magie présenté au complexe de la Prairie le 11 décembre dernier. L'équipe d'animation déguisée en lutins a divertis les enfants avec des ateliers manuels et de la sculpture sur ballons. Avant de partir, chacun a pu faire sa photo avec le Père Noël présent pour l'occasion.



Distribution des cartes cadeau offertes par la Ville aux élèves des écoles élémentaires.



Spectacles de Noël des accueils périscolaires (RPE) et du Relais Petite Enfance

Les enfants inscrits aux accueils périscolaires, tout comme les petits du RPE, ont eu la chance d'assister à un spectacle adapté à leur tranche d'âge.





PROJET

Réhabilitation du Val d'Ézanville : évacuation du site et installation d'un nouveau portique

La fin de l'année a été marquée par deux événements liés et attendus que sont l'évacuation des caravanes et l'installation d'un nouveau portique.

Depuis le dernier week-end de novembre, les 120 caravanes, qui occupaient illégalement depuis plus d'un an la zone commerciale du Val d'Ézanville, ont libéré le site.

Cette évacuation a permis la sécurisation du site et notamment de ses accès.

Les élus de Plaine Vallée ont décidé de prendre en charge l'installation du nouveau portique de sécurité, en remplacement de l'ancien qui avait été accidentellement mis hors service.

Cette nouvelle poutre motorisée est active depuis le 30 novembre. Elle est dotée d'une caméra de surveillance reliée au centre de supervision urbain de l'agglomération permettant d'assurer une surveillance de l'entrée.

Ce portique permet de limiter les gabarits en hauteur des véhicules :

- en niveau bas à 2,20 m (autorisant l'accès des véhicules légers),
- en niveau haut à 4,50 m (autorisant l'accès des poids lourds et véhicules de secours).

Un feu double flash a également été installé en partie supérieure de la poutre. Une commande pompier sécurisée et un kit de surveillance permettant d'alerter en cas de dysfonctionnement, vandalisme ou de coupure secteur complètent l'installation. Par ailleurs, un dispositif de ralentisseur a été créé afin de limiter le risque d'accidents.



Il est convenu, en étroite collaboration avec les commerçants encore présents, que la poutre sera abaissée en permanence et levée selon les besoins.

La mise en place de ce nouvel équipement, d'un coût de 64000 € (incluant les massifs, l'alimentation électrique et divers aménagements associés), est entièrement supportée par l'agglomération Plaine Vallée.

Concernant la gestion de la poutre, un gardiennage est mis en place pour gérer les ouvertures aux clients qui viendraient avec des véhicules hauts.

À l'avenir, la zone aura un fonctionnement plus classique et surtout sécurisé. Toutes les activités du site auront des parkings clos, occupés uniquement par les clients et la poutre sera ouverte la journée et fermée la nuit.

Participez à la concertation!

Depuis le mois de novembre, Plaine Vallée a lancé un site dédié au projet. En plus de vous apporter de nombreuses informations vous trouverez :

- Une présentation détaillée du projet d'aménagement,
- Les actualités autour du projet,
- L'historique du Val d'Ézanville,
- Les acteurs de l'opération,
- Les modalités de la concertation,
- La Foire aux questions,
- Les articles de presse,
- Un formulaire d'inscription à la newsletter.

Vous avez l'opportunité de laisser votre avis sur le registre numérique. N'hésitez pas à le faire!

Rdv sur <https://val-ezanville.fr/>



SOLIDARITÉ



Partager des moments conviviaux, divertir et maintenir le lien social

Après le banquet et la distribution des colis de Noël, les seniors se sont rendus à Paris afin d'admirer les illuminations de Noël. La sortie a été organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et s'inscrit aujourd'hui dans une politique renforcée du bien-vieillir à Ézanville.

L'équipe municipale accorde une place importante à l'action gérontologique dans la politique de la Ville. Malgré le contexte sanitaire actuel, le C.C.A.S. envisage de présenter tout au long de l'année des animations et sorties afin de divertir les personnes de 60 ans et plus résidant sur la commune. Ainsi, diverses activités et animations ponctuelles pour s'informer ou simplement s'amuser sont proposées.



Distribution des coffrets de Noël offerts par la Ville aux seniors.

UN PROGRAMME 2022 CHARGÉ !

Au regard de l'évolution démographique, et du nombre croissant de personnes âgées, la Ville a décidé d'accentuer sa politique de proximité en direction de cette population, notamment en matière d'animations. Le programme 2022 pourrait s'annoncer chargé avec des sorties au théâtre, la visite des hortillonnages d'Amiens, une sortie sur le canal de l'Ourcq, une représentation au Lido, puis un marché de Noël ou de nouveau les illuminations de Paris...

Des ateliers hebdomadaires seront également organisés afin de prodiguer de précieux conseils sur le bien vieillir, manger, dormir et bouger tout en conservant l'estime de soi-même et bien vivre sa retraite.

En effet, après les ateliers nutrition « Bien dans mon assiette », des ateliers « Bien chez soi » seront organisés en partenariat avec la Prévention Retraite en Île-de-France (PRIF). L'objectif est de sensibiliser aux solutions d'aménagement du logement à

Un café sénior

La grande nouveauté de cette année sera la mise en place d'un café des seniors. Cette rencontre mensuelle permettra d'échanger et de créer du lien social. Ce sera également l'occasion d'être à l'écoute des seniors pour répondre à leurs attentes et construire des projets ensemble.

Rendez-vous le jeudi 27 janvier de 14h à 15h30 à la salle Anglade, 6 rue Anglade (à côté de la Police Municipale).



la perte d'autonomie. Il existe des solutions simples et faciles à mettre en œuvre pour éviter les chutes à domicile qui sont l'une des principales causes d'accidents domestiques chez les plus de 60 ans.

Les ateliers informatiques seront également remis au programme afin de toujours mieux familiariser nos aînés à l'outil informatique de plus en plus présent dans notre vie quotidienne.



ÉTAT CIVIL



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

10 & 24 AVRIL 2022

Élections présidentielles 2022 : inscrivez-vous sur les listes électorales !

Plus que quelques mois avant les élections présidentielles, ne tardez pas pour vous inscrire sur les listes électorales si nécessaire.

Les élections présidentielles 2022 se dérouleront le dimanche 10 avril (1^{er} tour) et le dimanche 24 avril (2nd tour). Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 20 h.

INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter à la prochaine élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022 est fixée au 4 mars 2022.

L'inscription peut se faire :

- **par internet** sur www.service-public.fr
- **par courrier** adressé au service des élections de l'Hôtel de Ville- Place Jules Rodet 95460 EZANVILLE, en joignant les pièces justificatives (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité + justificatif de domicile au nom du demandeur) ainsi que le formulaire (cerfa n° 12669*01)
- **au guichet de la Mairie**, munis des pièces justificatives (voir ci-dessus)

PROCURATIONS

Si vous ne pouvez pas voter en personne le jour des scrutins, vous avez la possibilité de donner une procuration à un électeur de votre choix. Les électeurs peuvent se rendre sur www.maprocuration.gouv.fr

afin de remplir leur demande. Ils seront tout de même obligés de se rendre au commissariat de police de leur choix

munis de leur pièce d'identité afin de faire vérifier leur état civil et ainsi valider la procuration.

Cette procédure a l'avantage d'éviter de trop longues attentes dans les commissariats.

Nouveauté procuration à compter du 1^{er} janvier 2022: le mandant (électeur qui donne procuration) et le mandataire (électeur qui vote à la place du mandant) pourront être inscrits sur des listes électorales de deux communes différentes. Cependant, le mandataire devra obligatoirement se déplacer dans la commune d'inscription du mandant afin d'exercer le vote par procuration.

VÉRIFICATION INSCRIPTION ÉLECTORALE

Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>. Il est nécessaire d'indiquer TOUS les prénoms, dans l'ordre, tels qu'ils sont inscrits sur l'acte de naissance avec les accents.



EN BREF

Inscriptions scolaires 2022/2023

La prochaine rentrée scolaire s'organise et les inscriptions sont ouvertes à partir du 17 janvier 2022.

> QUAND ?

- Inscriptions maternelles : du 17 janvier 2022 au 25 février 2022
- Inscriptions élémentaires : du 14 mars 2022 au 22 avril 2022

> OÙ ?

À la Maison de l'Enfance

6 bis Grande Rue - Service Éducation
8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h
0139354410 - mde@ezanville.fr

> QUELLES DÉMARCHES ?

1. Prendre rendez-vous auprès du service Éducation
2. Se munir du dossier famille complété (à retirer à la Maison de l'Enfance ou à télécharger sur le site de la ville et sur l'Espace Famille)
3. À l'issue du rendez-vous une fiche d'inscription scolaire vous sera remise, celle-ci est à présenter à la direction de l'école pour l'admission définitive.



SERVICES MUNICIPAUX



Le Pôle Culturel et Socio-culturel

La Ville a créé son service culturel et socio-culturel il y a plus de 3 ans. L'occasion de présenter ce service qui était sur le devant de la scène avec les festivités de fin d'année.



L'équipe des services composant le Pôle Culturel devant l'endroit où sera construit le futur centre culturel.

Le service culturel est constitué de trois secteurs: la lecture publique, la pratique artistique et de loisirs, l'événementiel. Les professionnels de ces secteurs réalisent de multiples actions en faveur de tous les publics. Ils travaillent de concert notamment avec les associations, les services de la ville, l'agglomération ou encore le département.

LECTURE PUBLIQUE: LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale met à disposition du public des milliers d'ouvrages qui sont régulièrement mis à jour et enrichis. Parallèlement à cette offre de lecture, des actions variées sont réalisées telles que des animations, des expositions, des spectacles ainsi que des rencontres avec les scolaires, les assistantes maternelles ou encore les



personnes âgées. La bibliothèque départementale du Val d'Oise et l'agglomération Plaine Vallée sont des partenaires privilégiés, elles contribuent notamment à la mise à disposition d'outils ludiques, à la réalisation d'actions culturelles communautaires ainsi qu'à la modernisation de l'établissement. Exemple d'un travail qui a été récemment réalisé entre l'équipe du service culturel et Plaine Vallée: la mise en place d'un nouveau mobilier permettant ainsi l'optimisation de la bibliothèque.

LA PRATIQUE ARTISTIQUE ET DE LOISIRS: LE CMACL

Le Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL) propose environ cinquante ateliers répartis en cinq catégories: danse, musique, arts créatifs, jeux de société, sport et bien-être. Les activités sont variées et concernent tous les âges. À titre d'exemple, pour la danse, il est proposé une offre éclectique pour les jeunes et les moins jeunes allant du modern' jazz au hip-hop en passant par la danse country et afro-caribéennes. Parallèlement aux ateliers réalisés tout au long de l'année, l'équipe propose des événements, des stages et des rendez-vous artistiques. Dernièrement, il y a eu de l'art floral qui a été proposé de façon ponctuelle pour les enfants et les adultes.

L'ÉVÉNEMENTIEL: LES FÊTES ET LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES

L'année est rythmée par des temps solennels et conviviaux qu'il est important d'organiser et de développer. L'équipe s'occupe ainsi des cérémonies officielles mais aussi des manifestations comme la fête de la musique, le forum des associations, les vœux du Maire ou encore le marché de Noël. Afin de réaliser les actions, un travail transversal est également mis en œuvre avec des acteurs variés dont les services de la ville, des artistes ou encore des associations. À titre d'exemple, la collaboration avec le Conservatoire de musique d'Ézanville permet de proposer une offre musicale de qualité tant au niveau des cérémonies que pendant les festivités de la ville. Ils ont d'ailleurs participé avec leurs professeurs et leurs élèves au marché de Noël récemment. Concernant ce dernier, comme pour les autres événements, des collaborations et des actions nouvelles et diversifiées ont été réalisées. Les chalets, les spectacles et autres animations, dont la patinoire, ont d'ailleurs pu ravir les petits comme les grands.

Le service culturel continue de poursuivre le développement de ses actions avec notamment le dossier autour du futur centre culturel. La photo de l'équipe a d'ailleurs

été prise sur le lieu où est envisagée la construction de l'établissement, dans la prolongation du Complexe de la Prairie. Ce nouvel établissement ayant pour objectif de réunir les trois secteurs du pôle en un seul et même lieu et ainsi pouvoir poursuivre l'engagement de la ville en faveur de la culture et de son accès auprès du plus grand nombre.

Un spectacle pour les tout-petits à la bibliothèque

À l'occasion de la nuit de la lecture, le spectacle jeune public intitulé « Doudous » est programmé à la bibliothèque municipale le samedi 22 janvier à 17h. Il s'agit d'un spectacle à destination des enfants âgés entre 9 mois et 3 ans accompagnés d'un parent. Gratuit mais sur réservation par téléphone (0134291645) ou par mail (bibliotheque@ezanville.fr)

Les adultes accompagnateurs devront être munis du pass sanitaire et d'un masque.



PORTRAIT



La famille Hermand est propriétaire du Jean Bart depuis 2007.

Julien Hermand, gérant du bar tabac le « Jean Bart »

Véritable lieu de vie de la commune, le « Jean Bart » est tenu par la famille Hermand depuis de nombreuses années. Nous avons interviewé Julien Hermand, l'actuel propriétaire et gérant.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Julien Hermand. Ma famille et moi sommes propriétaires du bar tabac le « Jean Bart » depuis avril 2007.

Pourquoi avoir choisi de vous implanter à Ézanville ?

Le Jean Bart existe depuis 1822. C'est un lieu connu de tous les Ézanvillois. Mon père, François Hermand, était artisan électricien et a participé à la remise en état du « Jean Bart » quand celui-ci a brûlé il y a quelques années. Avec ma mère, ils ont eu un coup de foudre pour ce commerce. Après l'avoir acheté, le projet de réaménagement du centre-ville a impliqué un déménagement. Le bar s'est retrouvé à quelques mètres de son emplacement initial, dans les locaux neufs actuels.

Qu'affectionnez-vous le plus dans votre métier ?

Le bar est un endroit populaire. J'aime la convivialité et pouvoir échanger avec mes clients. Le « Jean Bart » faisait partie des

commerces à l'origine de la création de l'association des commerçants ézanvillois.

Quand cette association a-t-elle été créée et pourquoi ?

L'Association pour le Développement Économique et Commercial d'Ézanville (ADEC'E) a été créée il y a quelques années par Anne-Marie Pascual, sa présidente, qui tenait une retoucheurie rue Gallicher, sous l'impulsion d'Eric Battaglia, alors adjoint au maire. La première réunion s'est tenue le 24 mars 2011. L'ADEC'E avait été créée afin d'animer, de fédérer les commerces ézanvillois et de participer à la vie de la commune.

Quelles ont été les actions de l'ADEC'E ?

Elle a participé à plusieurs événements de la Commune tels que le bal du 14 juillet, la brocante, le loto et le marché de Noël qui a débuté avec deux chalets sur la place devant le « Jean Bart ».

Va-t-elle reprendre ? Y a-t-il des projets ?

À ce jour, rien n'est malheureusement prévu. Pour mener à bien des projets, il faut

du monde, et bien souvent ce sont toujours les mêmes qui « s'y collent ». À la longue, les bonnes âmes sont découragées.

Comment votre commerce a-t-il vécu la crise sanitaire ?

Cela a été très compliqué pour nous avec la fermeture du bar dans un premier temps, puis la mise en place du pass sanitaire. Nous avons perdu une partie de notre clientèle.

Avez-vous reçu des aides ?

Nous avons reçu des aides de l'État mais celles-ci sont malheureusement très limitées en ce qui concerne notre activité.



Le Jean Bart avant le réaménagement du centre-ville.

PATRIMOINE

////////////////////

C. J.P.

Ezanville (S-&-O) La Briqueterie



Coll. Nodenschneider

Val d'Ézanville : des briqueteries avant les magasins

À l'occasion du projet de réhabilitation du Val d'Ézanville, nous avons demandé à Daniel Baduel, journaliste local et auteur d'un ouvrage sur les briqueteries du Val d'Oise, de nous retracer l'historique de ce lieu.

Au recensement de 1881, un lieu, dit la Briqueterie apparaît avec 2 maisons hébergeant 3 ménages de 6 briquetiers dont 1 femme, sur 10 habitants. Une activité briquetière existe depuis peu.

En 1882, Louis Côme Lesage fait démolir une briqueterie et, en 1883, il en reconstruit une sur 1 hectare de terre. Ernest Briussel lui succèdera. On les retrouve ensuite à Domont.

Demouy Jules, 46 ans, sa profession est omise, mais Charles Louis Ricq, briquetier, est son domestique, ce qui tendrait à dire que Demouy est patron briquetier.

En 1886, ce sont les Briqueteries qui apparaissent, avec Jules Riquier aux Bourguignons, et Bellanger à la Justice.

En 1891, ils sont qualifiés de fabricants: Bellanger, déjà présent, et Jules Riquier cité pour la première fois au lieu la Briqueterie des Bourguignons. Ce qui laisse à penser que Bellanger exerce au lieu-dit la Justice. Ces deux lieux étant mitoyens, ils sont confondus dans les actes.

En 1896, Riquier a pris de l'expansion puisqu'il emploie 10 briquetiers qualifiés de

domestiques. Quant à Bellanger, ils ne sont que 3, le père et ses deux fils.

En 1901, 10 ouvriers travaillent pour Aubert, qui a repris la suite de Jules Riquier, tous habitant à la briqueterie des Bourguignons. En 1906, Bellanger ne travaille plus qu'avec Ernest, son fils cadet. Chez Aubert, aux Bourguignons, il ne reste que 2 ouvriers briquetiers, 1 charretier et son comptable, François Robert Héral, qui épouse Berthe Aubert en 1900, il prendra la succession de son beau-père. Bellanger ne figure plus.

MATTIODA-PASSERA

Une nouvelle briqueterie permettra de situer, avec certitude, Aubert-Héral à la Justice, la société constituée par cinq associés va s'établir aux Bourguignons, sa cheminée haute de 30 m porte la date de 1913 et les initiales de M.P. pour Mattioda et Passera. Peu après la construction de son four Hoffmann, le personnel part pour la Grande Guerre, ce qui perturbe le déroulement de l'activité briquetière à Ézanville. Après la guerre, aux Bourguignons,

15 hommes confectionnent des briques aidées par 2 charretiers apportant la terre et faisant les livraisons. À la même époque, au lieu-dit la Justice, 20 briquetiers et 2 manœuvres travaillent pour Héral, dont la fille Marie-Louise épouse Albert Censier. La Société Héral et Censier est constituée en 1924. En 1931, elle a 39 employés dont 35 briquetiers, et chez Mattioda et Passera 24 ouvriers dont 8 presseurs. Le Front populaire de 1936 va offrir aux ouvriers de meilleures conditions de travail mais la Seconde Guerre va apporter son lot de malheur pour les hommes. Les entreprises seront rationnées en charbon et certaines seront mises à l'arrêt forcé par l'État. Les cheminées de ces deux entreprises cesseront de fumer après 1970.



L'ESSENTIEL

Suppression des nocturnes

Les nocturnes du jeudi soir à l'Hôtel de Ville sont supprimées à partir du 1er janvier 2022 faute de fréquentation.

Collecte de radios

Le Lions club de Domont organise une collecte de radiographies dans votre ville, jusqu'au 28 février 2022. Merci de les déposer à la pharmacie du centre, 2 rue Gallicher. Les bénéfices de cette action sont entièrement consacrés à la recherche médicale et à des actions humanitaires.

Des nouveaux panneaux électroniques pour la Ville

3 nouveaux panneaux LED ont été installés au sein de la Ville. Les 2 qui existaient place de la mairie et place de la gare ont été remplacés, tandis qu'un nouvel emplacement a été créé, route de Domont (avant le rond-point de la Briqueterie) afin d'accueillir un 3^e panneau.



Assemblée générale de l'AAEE

L'Association des Amis et Elèves d'Ézanville (AAEE) organise une assemblée générale le dimanche 30 janvier 2022 à 11 h au complexe de la prairie. Cette AG sera suivie d'un repas avec animation. Rejoindre et participer aux rencontres, visites, conférences, sorties etc... que nous organisons au cours de l'année. Pour tous renseignements : 0610 491082 Danièle Glotin. Présidente.

Donnez une seconde vie à votre sapin de Noël

Nous vous invitons à présenter votre sapin lors de la collecte des déchets végétaux le 24 janvier ou à le déposer aux points de collectes installés par la Ville dans les quartiers des Bourguignons, de la Justice, des Silos à grains et au centre-ville.

Les sapins de Noël ainsi collectés seront recyclés et non plus incinérés. Ils seront ensuite broyés, défibrés puis transformés en un compost rempli de fertilisants, notamment l'azote, qui permettra d'enrichir la terre sur laquelle il sera épandue.

Attention, seuls les sapins naturels seront collectés. Ils devront être présentés :

- Dépouillés de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières, neige artificielle...);
- Sans le pied et non emballé dans un sac plastique ou un sac à sapin;
- Sans dépasser 2 mètres de hauteur et 10 cm de diamètre pour le tronc.

Si vous avez opté pour un sapin de grande taille vous devrez le couper ou le déposer en déchèterie.

LE CHIFFRE DU MOIS

100 C'est le nombre de boîte de Noël

confectionnées et récoltées par l'école Albert Camus à destination des plus démunis.



LE CARNET

OCTOBRE 2021

Décès

Bernard EGRIX

NOVEMBRE 2021

Naissances

Milo REMESAL, Kaylianna ROMIL FALLA, Théo CASAMIA, Milan HAMELIN, Mia BELHADJ

Décès

Jeannine GEORGEL, Aldo TARQUINIO

DÉCEMBRE 2021

Naissances

Sofia BAUCHE, Maïmouna DIALLO, Léonie ALA

Décès

Danielle PÉCRIAUX, Erick VIGLA, Salvatore TILOTTA, Nadine DUROUX, Alfred LEWKOWICZ, Jean LE RALLE, Aude BERTRAND, Jean BERTRAND, Hassan LOUBARDI, Lionel EUROTAS

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 0139354480

Directeur de la publication // Éric Battaglia

Rédaction // Ève Pavési

Conception-réalisation // RDVA // 0139901000

Impression // STIP // 0139919173

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729



Tribunes d'expression des groupes politiques

Nous souhaitons à tous les habitants de notre commune une belle année de retour de nos libertés et d'un vivre ensemble fraternel.

2022 sera marquée par des échéances électorales décisives. Nous souhaitons que ces campagnes électorales se déroulent dans un climat de respect, de tolérance et que les différents programmes excluent toute notion de racisme et ne dressent pas les français les uns contre les autres. Nous inciterons à la conscience politique plutôt qu'au débordement des émotions identitaires, excluantes et porteuses d'ignorance, de repli sur soi et de haine.

Nous alertons les Ézanvillois sur les menaces qui pèsent sur notre ligne H. Nous avons appris que le transport sera très perturbé en 2022 et que la SNCF prévoit de supprimer tout trafic après 22h. Le projet « Plan trajectoires gares » aboutirait à 19 % de trains en moins sur notre ligne avec des fermetures de gares et des réductions drastiques de présence humaine dans les gares restantes. Résultat de cette déshumanisation et de ces suppressions d'emplois : une insécurité croissante. Ces économies sont-elles destinées à combler le trou de 4 milliards du budget d'Île de France Mobilité présidée par Valérie Péresse? Ce déficit devra-t-il être financé par l'augmentation du Pass Navigo de 75 à 90 €/mois? La SNCF ne démentant pas, nous organiserons information et mobilisation sur notre commune. Nous demandons déjà à notre maire de prendre position sur ce projet de réforme et de prendre les contacts nécessaires pour informer largement et précisément la population.

D'autres dossiers sont toujours en cours : aménagement du pôle gare, de la ZAC au sujet duquel nous vous invitons à consulter nos observations sur notre FB, construction du centre culturel. Sur tous ces sujets, le maire nous indique « que son groupe y travaille ». En tant qu'élus de l'opposition, nous veillerons à ce que l'information concrète, la consultation, la participation et l'expression des Ézanvillois à ces sujets soient respectées et garanties.

Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret
Ézanville ensemble

Nous souhaitons à tous les Ézanvillois(es) une bonne année 2022!

Les fêtes de fin d'année sont désormais derrière nous. Elles ont, nous l'espérons, été un moment de retrouvailles et de partage, malgré l'épidémie qui ne cesse de croître. L'occasion d'avoir une pensée, un geste solidaire pour les personnes isolées ou démunies. La période de la fin d'année a été aussi l'occasion de permettre aux petits et grands de profiter des animations proposées par la ville. C'était une bonne chose.

Dans les bonnes résolutions de la part de la mairie, nous espérons que nous serons désormais invités aux temps institutionnels de la commune tels que : remise des colis aux personnes âgées, médailles du travail, accueil des nouveaux habitants, remise de chèques aux lycéens... avant de devoir le dénoncer comme un déni de démocratie.

Au vu du contexte sanitaire, nous ne tiendrons pas notre traditionnelle galette de début d'année. Nous le ferons dès que cela sera possible.

Le début d'année est l'occasion de questionner les projets municipaux. Le projet de la ZAC « Castorama-BUT » a enfin été pris en main par l'Agglomération Plaine Vallée et nous ne pouvons que nous en féliciter. C'était un enjeu majeur de notre projet aux élections et nous le suivons de près. En revanche, nous sommes beaucoup moins optimistes en ce qui concerne le projet du pôle gare dont on sait déjà que le nombre de places de stationnement va diminuer significativement. Nous reviendrons vers vous à ce sujet. Enfin, le passage au stationnement payant du parking de la piscine (sauf pour les usagers de la piscine) plutôt qu'en zone bleue ne nous semble pas indispensable. Quant à la situation des abattoirs en cœur de ville, elle est au point mort même si le sujet des rétrocessions à la commune des parties privées a enfin été réglé, pour partie, plus de 10 ans après les constructions.

Continuez de prendre soin de vous.

Ézanville c'est vous!
Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,
Emilie Gimeno

En ce début d'année, toute l'équipe d'Un Avenir Pour Ézanville vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et succès pour l'année pour l'année 2022.

Nous vous souhaitons également une bonne santé dans ce contexte de crise sanitaire à succession de variants difficiles à anticiper.

En ce qui concerne la vie municipale, nous exprimons le souhait d'une concertation continue et réelle de la part du maire et de ses adjoints, sur tous sujets les importants pour les Ézanvillois tels que les projets d'urbanisme en cours ou dans les tiroirs, l'amélioration des transports et voies de circulation, la lutte contre les nuisances aériennes...

Plus que jamais la préservation du caractère villageois de notre cadre de vie reste au centre de nos préoccupations.

A ce titre, nous avons apprécié le marché de Noël et ses animations. La convivialité était au rendez-vous.

Une très belle année 2022 à tous!

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ézanville

L'AGENDA

10 janvier

Centre de vaccination éphémère

Le CCAS et la Ville organisent, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, un 4^e centre de vaccination éphémère au complexe de la Prairie, 21 rue de Condé le lundi 10 janvier de 14 h à 19 h.

Sans rdv, ouvert à tous



12 janvier

Collecte de sang

L'Établissement Français du Sang (EFS) organise une collecte de sang le mercredi 12 janvier de 14h30 à 19h30 à Écouen, salle des écuries, place de la mairie.

Sur rdv: dondesang.efs.sante.fr



15 janvier

Concert

Le Théâtre de l'Union Familiale vous propose un concert de jazz « Coco And Co » le samedi 15 janvier à 20h30 au 9 rue des écoles.

Plus d'informations:

www.theatre-uf-ezanville.com



RETOUR SUR

- 1 30 novembre:** inauguration du Clos Labille.
- 2 4 au 5 décembre:** salon du terroir.
- 3 4 au 5 décembre:** téléthon de l'USEE gymnastique.
- 4 13 décembre:** centre de vaccination éphémère.
- 5 20 décembre:** le service Espaces Verts a reçu le prix de l'encouragement de la part du jury Villes et Villages Fleuris.

